

AUTORISATION DE CONSULTATION CDAP

Comme indiqué dans nos grilles tarifaires, la tarification des ALSH est fixée en fonction du quotient familial.

Par convention prise avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Corrèze, et afin de simplifier vos démarches, le service Enfance Jeunesse a la possibilité de consulter, de conserver et d'imprimer votre quotient familial à l'aide de l'outil CDAP.

Cette consultation est soumise à l'accord préalable des parents allocataires et ne sera effectuée que par les agents habilités par la CAF, et tenus au secret professionnel.

En cas de refus et sans transmission de votre attestation de Quotient Familial CAF à jour, c'est le tarif maximum qui sera appliqué.

Je soussigné(e), Madame, Monsieur, _____

Autorise N'autorise pas

Le service Enfance Jeunesse du Centre Intercommunal d'Action sociale Xaintrie Val'Dordogne à :

Consulter Conserver Imprimer

le fichier CDAP afin de connaître mon quotient familial.

Fait le : À :

Signature de l'allocataire précédée de la mention « lu et approuvé » :

REGLEMENT INTERIEUR ET INFORMATIONS

Pour connaître plus en détail le fonctionnement de chaque site, reportez vous au règlement intérieur dans lequel vous trouverez tous les éléments de réponse. Pour toute demande particulière ou en cas de soucis, n'hésitez pas à nous contacter. Le dossier est également téléchargeable via le site internet de la Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne : <http://www.xaintrie-val-dordogne.fr>

Je soussigné(é) / Nous soussignons, _____

1) Certifie / certifions l'exactitude des renseignements portés sur ce dossier ainsi que sur chacun des documents fournis pour notre / nos enfant(s) ;

2) Atteste / attestons avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'accueil de loisirs intercommunal Xaintrie Val' Dordogne.

Fait le : À :

Signature du / des responsables légal/légaux de l'enfant ou des enfants précédée de la mention « lu et approuvé » :

Responsable légal 1 :

Responsable légal 2 :

La famille d'accueil :

NOS PARTENAIRES



**ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL
XAINTRIE VAL'DORDOGNE
DOSSIER FAMILIAL D'INSCRIPTION 2019**

CE DOSSIER CONCERNE LE/LES ENFANT(S) :

Nom et prénom(s) : _____ Nom et prénom(s) : _____

Nom et prénom(s) : _____ Nom et prénom(s) : _____

Nom et prénom(s) : _____ Nom et prénom(s) : _____

N° de sécurité sociale auquel est/sont rattaché(s) l'/les enfant(s) : _____

N° d'allocataire CAFou MSA : _____ **Quotient familial 2019 :** _____

Situation familiale des parents (rayer les mentions inutiles) : Célibataire / mariés / pacsés / union libre ou concubinage / veuf(ve) / divorcés ou séparés.

Vous êtes une famille : Monoparentale Reconstituée

Adresse de facturation (si différente du domicile légal de l'enfant) : _____

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE RESPONSABLE LEGAL 1 :

Nom et prénom(s) : _____ Lien avec l'enfant _____

Adresse : _____

Tél. domicile : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Tél. portable : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Tél. travail : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Employeur : _____

Adresse mail : _____ @ _____

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE RESPONSABLE LEGAL 2 :

Nom et prénom(s) : _____ Lien avec l'enfant _____

Adresse : _____

Tél. domicile : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Tél. portable : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Tél. travail : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Employeur : _____

Adresse mail : _____ @ _____

VOUS ETES FAMILLE D'ACCUEIL vous accueillez cet enfant à titre temporaire ou permanent, merci de renseigner vos :

Nom et prénom(s) : _____

Adresse : _____

Tél. domicile : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Tél. portable : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Adresse mail : _____ @ _____

DOSSIER FAMILIAL ANNEE 2019 N°

DOSSIER FAMILIAL ANNEE 2019

CONTACTS

(Merci de remplir la partie A) ou B) en fonction de votre situation)

Dans tous les cas, les personnes suivantes peuvent être contactées en cas d'absence du/des parent(s), de l'assistante familiale et autorisées à récupérer mon/mes enfant(s). **(Ces personnes devront être majeures et titulaires de leur pièce d'identité, sans ce justificatif, l'enfant / les enfants ne leur sera/seront pas remis) :**

A) PARENTS CELIBATAIRES, EN COUPLE, VEUF(S) OU FAMILLE D'ACCUEIL :

Personnes autorisées par le(s) parent(s) ou l'assistante familiale (famille d'accueil) :

Mr.	Mme.	Nom et prénom :	Lien avec l'enfant :	Tél. :

J'autorise/Nous autorisons notre / nos enfant(s) à rentrer seul(s) : Oui Non

B) PARENTS SEPARES :

Personnes autorisées par la mère :

Mr.	Mme.	Nom et prénom :	Lien avec l'enfant :	Tél. :

J'autorise mon / mes enfant(s) à rentrer seul(s) : Oui Non

Personnes autorisées par le père :

Mr.	Mme.	Nom et prénom :	Lien avec l'enfant :	Tél. :

J'autorise mon / mes enfant(s) à rentrer seul(s) : Oui Non

INSCRIPTIONS ET RESERVATIONS :

Pour des raisons évidentes de nombre de places, d'organisation des activités, transports et repas, **les inscriptions et réservations devront avoir lieu au minimum 2 jours avant** la venue de votre enfant à l'accueil de loisirs. Pour ce faire, vous devrez remplir la **fiche de réservation** qui vous sera transmise avec le planning d'activités avant chaque période d'ouverture de l'accueil de loisirs.

Les dossiers d'inscription à l'Accueil de Loisirs Intercommunal sont valables pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année en cours. ***Tout dossier incomplet ne nous permet pas d'accueillir l'enfant (décret de mai 2002).***

LES TARIFS :

Ils vous sont indiqués sur le programme d'activités qui vous est fourni avant chaque période d'ouverture de l'accueil de loisirs. **Ils sont appliqués en fonction de votre quotient familial.**

Dans le cadre de certaines sorties et/ou activités, il pourra vous être facturé un surcoût supplémentaire de 3€ en général par enfant et par activité. Les activités concernées par ce surcoût seront clairement et distinctement indiquées sur le programme afin de vous offrir une information précise.

Par ailleurs, de manière ponctuelle, il pourra vous être demandé de fournir un pique-nique à votre / vos enfant(s). Cette information vous sera transmise au préalable afin que vous puissiez vous organiser en conséquence. **Dans ce cas, une déduction de 2€ par enfant vous sera appliquée sur la journée concernée.**

FONCTIONNEMENT DES ACCUEILS :

Coordonnées de notre prestataire : Le C.C.A.A.			
Leurs bureaux sont situés dans la mairie annexe d'Argentat - 05 55 28 17 66			
Coordonnées de l'accueil			
Argentat		Camps	Saint-Privat
Rue Aymard Ledamp	Rue Louis Bessou	Le Bourg	1, Rue des écoles
06 79 27 34 52	06 33 81 61 08	06 21 98 74 93	06 22 36 87 27
Accueil des enfants âgés de			
3 à 17 ans		3 à 17 ans	3 à 17 ans
Enfants porteurs de handicap			
Nous travaillons avec le service A.M.I.S. 19 de l'A.D.A.P.A.C. pour accueillir et offrir un accompagnement personnalisé à vos enfants. N'hésitez pas à nous contacter au 05 55 91 02 78.			
Horaires d'ouverture-fermeture			
Accueil des enfants de 8h00 à 18h00.** Sur demande anticipée, le personnel d'encadrement peut prendre en charge vos enfants de 7h45 à 18h30.			

** Sauf contraintes liées au transport pour navette et/ou sorties organisées à l'extérieur.

DOSSIER FAMILIAL ANNEE 2019

	Argentat		Camps	Saint-Privat
	« Ledamp »	« Bessou »	Le Bourg	1, Rue des écoles
Hiver	Oui	Cet accueil destiné aux adolescents, fonctionne sur des créneaux spécifiques - Une communication à part vous sera faite avec des	Accueil effectué sur Argentat avec une navette le matin et le soir pour récupérer et déposer les enfants. Vous renseigner sur les horaires.	Oui
Pâques				
Toussaint				
Noël			Oui	En fonction de la demande.
Juillet				
Aout	Oui	plannings d'activités et des séjours dédiés.	Accueil effectué sur Argentat dans les mêmes conditions que pour les petites vacances.	En fonction de la demande.
Mercredis (périscolaire)				

VOS CONTACTS POUR TOUS LES ACCUEILS :

C.C.A.A. : Anne-Sophie GALEK : 06 33 81 61 08 - 05 55 28 17 66. Mail : ccaa.argentat@wanadoo.fr.
 C.I.A.S. XV'D - Service Enfance Jeunesse : Johanna CAHILL et François BARATTE 05 55 91 02 78.
 Adresses mail : johanna.cahill@xaintrie-val-dordogne.fr et/ou francois.baratte@xaintrie-val-dordogne.fr.